



# Le 08 mars 2024 Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, contre le capitalisme, contre le patronat, contre le patriarcat et pour l'émancipation des femmes.

L'égalité entre les femmes et les hommes est en France un principe constitutionnel qui doit se concrétiser, dans la vie de tous les jours et dans le monde du travail. Le 8 mars n'est ni la fête de la femme, ni la fête des mères ou encore moins la Saint-Valentin. C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une journée de grève féministe de toutes et tous pour revendiquer et gagner l'égalité réelle au travail et dans la vie. C'est aussi une journée de solidarité avec les femmes du monde entier et de lutte contre les idées d'extrême droite sexistes et patriarcales.

**Le droit au travail des femmes est fondamental pour assurer leur émancipation, leur reconnaissance sociale et leur indépendance économique, garanties essentielles pour être autonomes et indépendantes dans leurs choix de vie.**

La mise en place en 2019 de l'index sur l'égalité professionnelle est inefficace, les femmes gagnent encore un quart de salaire en moins que les hommes en 2024, subissent des temps partiels imposés dans de nombreux secteurs professionnels. Les métiers à prédominance féminine sont dévalorisés et sous payés, leur pénibilité est mal reconnue.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être payées au Smic. Elles sont donc les premières victimes des politiques gouvernementales de non-revalorisation du Smic. Ces inégalités salariales se répercutent lors du passage à la retraite, leurs pensions sont inférieures de 40% par rapport à celles des hommes, phénomène qui va s'accroître avec la récente réforme des retraites. La garantie de l'indépendance des femmes est une priorité et passe par la revalorisation des salaires qui est de la responsabilité du patronat.

**L'Union Départementale CGT 63 revendique l'obligation de transparence sur les rémunérations et les carrières et des sanctions pour les entreprises qui discriminent. L'égalité doit être mise à l'ordre du jour dans le monde du travail.**

**C'est une revendication historique.**

Déclarée grande cause nationale du quinquennat par le sinistre de la République, Macron amorce un virage dangereux « tout à droite » lors de ses vœux présidentielles. Il appelle à un « réarmement démographique », aux relents pétainistes et natalistes. Le gouvernement annonce la création d'un congé de naissance de 6 mois, en remplacement du congé parental. La CGT du Puy de Dôme réclame que, au-delà de ce nouveau congé de naissance, le congé parental soit maintenu jusqu'au 3 ans de l'enfant et qu'il soit mieux rémunéré.

Derrière l'instrumentalisation des discours féministes à des fins racistes, le sexisme fait bel et bien toujours partie de l'idéologie conservatrice et réactionnaire des organisations d'extrême droite. Leurs propositions entérinent l'ordre patriarcal en le radicalisant.

**Après avoir fait passer en force la loi Asile immigration, ce gouvernement qui renie l'histoire de France, continue de faire progresser l'idéologie d'extrême-droite par ses discours ultra libéraux et réactionnaires.**

En matière d'égalité professionnelle femmes-hommes, l'extrême droite n'avance aucune proposition. Et pour cause, elle nie les chiffres. Ainsi, le Rassemblement National a voté contre les lois sur l'égalité professionnelle au Parlement européen. Pire encore, le programme économique de l'extrême droite est ultra-libéral : il s'attaque au Smic, aux protections collectives, à la Sécurité sociale... Autant de mesures qui fragilisent en premier lieu les femmes.

**La CGT du Puy de Dôme constate l'absence d'avancées concrètes que ce soit en matière de rémunération, d'articulation des temps de vie/temps de travail ou de violences sexistes et sexuelles dans le monde du travail.**

Le 6ème état des lieux du sexisme en France réalisé par le Haut Conseil à l'Égalité en France est sans appel : le sexisme ne recule pas, les violences sexistes et sexuelles sont en progression.

Au travail, l'état des lieux ne s'améliore pas non plus, preuve que les récentes dispositions sont inefficaces. Une femme sur trois est victime de harcèlement sexuel au travail et 80 % d'entre elles y ont subi du sexisme. Ce phénomène social massif n'est pas une fatalité. Son éradication est possible par la nécessaire prise en compte des violences conjugales dans le droit. La santé au travail des femmes doit passer par son inscription dans le droit français, comme le prévoit la ratification de la convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) que la France a ratifiée, sans tenir compte de la recommandation 206 de l'OIT qui y est associée.

**La CGT du Puy de Dôme exige que la France aille au bout de ses engagements et que des concertations soient rapidement ouvertes pour intégrer de nouveaux dispositifs dans la loi.**

Le temps des femmes est très différent de celui des hommes, c'est le premier facteur explicatif des inégalités professionnelles. Le manque de temps, la précarité, l'absence de réel service public du soin et du lien tout au long de la vie engendrent des conséquences sur la vie professionnelle et privent les femmes d'un réel choix de carrière ou de temps de travail. 70 % des tâches domestiques et familiales sont assumées par les femmes, 30 % d'entre elles sont enfermées dans des emplois à temps partiel.

**Ce 8 mars 2024, l'Union Départementale des syndicats CGT du Puy de Dôme rappelle que l'égalité entre tout·es les femmes et les hommes, y compris au travail, est un enjeu de justice sociale majeur qu'il faut faire aboutir.**

L'UD CGT 63 appelle à généraliser les mouvements de grève visant à gagner, dans le public comme dans le privé, la revalorisation de tous les métiers à prédominance féminine, l'égalité salariale réelle, le soutien à la parentalité, la fin des discriminations salariales et des violences sexistes et sexuelles que subissent les femmes au travail et dans la vie, la mixité des filières de formation, des métiers et la mise en place de mesures pour lutter contre le sexisme et les stéréotypes de genre.

**L'Union Départementale CGT du Puy de Dôme**

**appelle à rejoindre le rassemblement organisé par le collectif « 08 mars »**

**à partir de 16h00 Place de Jaude.**

**Le 8 mars, on arrête tout, toutes et tous.**

**Pour gagner l'égalité réelle au travail et dans la vie.**

**Toutes et tous en grève et en manifestation**

